



I- À VENIR CET AUTOMNE

■ Journée annuelle de la S.Q.E.P.

Une journée complète sera consacrée à des activités de formation et d'échanges sur le thème «LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET L'ÉVALUATION» à l'automne prochain. La journée débutera par l'Assemblée générale de la S.Q.E.P. et sera suivie d'exposés, d'ateliers, d'une plénière et d'une conférence sur des sujets se rapportant aux liens entre la planification stratégique et l'évaluation.

Cette journée aura lieu à Québec, au pavillon La Laurentienne de l'Université Laval le 29 octobre.

De plus amples renseignements vous seront communiqués par le courrier ou dans le prochain bulletin.

La personne responsable de l'organisation de cette journée est Monsieur Jacques Gagnon du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

■ Organisation d'une journée d'échanges SQEP-GRAEP-ENAP sur les finances publiques

Par: Suzanne d'Amunzio, Directrice de l'évaluation par intérim, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour le comité organisateur, qui est aussi composé des personnes suivantes:

- Chérif Ferah, vice-président de la SQEP
- Ghislaine Morin, Vice-présidente du GRAEP
- Jean Turgeon, professeur à l'ENAP

Tel que nous vous l'annoncions dans le dernier Bulletin, une journée d'échanges aura lieu à Québec LE 16 SEPTEMBRE 1993 sur le débat actuel entourant les finances publiques.

L'État-Providence est en crise... les finances publiques sont dans un état pitoyable... Année après année, les divers paliers de gouvernements tentent avec beau-

coup de difficultés (et sans grand succès) de diminuer le déficit. Régulièrement, on soulève la question des choix de société et la remise en cause des programmes sociaux.

Une des dimensions importantes dans l'assainissement des dépenses publiques réside dans la diminution des dépenses de l'État. Si les gouvernements veulent atteindre éventuellement l'équilibre des dépenses et des revenus, il y a un large consensus à l'effet que cela passera inévitablement par une rationalisation de ses dépenses, qui se traduira par une diminution de la croissance des dépenses de l'État et un rationnement encore plus grand des services publics.

Comment se feront les choix? Jusqu'à maintenant, les gouvernements ont surtout utilisé la forme des compressions horizontales. Peut-on modifier cette dynamique pour s'orienter davantage vers une rationalisation des services axée sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des services publics?

DANS CE NUMÉRO

I- À VENIR CET AUTOMNE

- Journée annuelle de la SQEP: Planification stratégique et évaluation
- Journée d'échanges sur les finances publiques

II- SESSION COMMUNICATION-ÉCHANGES DU 17 MARS 1993

III- FORUM DU BULLETIN

IV- COLLOQUE 1994

V- PARUTIONS RÉCENTES

VI- ANNONCES

VII-RENSEIGNEMENTS SUR LA SQEP

Sans exception, les documents récents du gouvernement, au niveau central ou sectoriel mettent de l'avant une stratégie de choix basée sur l'efficacité et l'efficience des interventions. C'est quasiment devenu des mots magiques, une panacée...

- Comment en tant qu'intervenants et intervenantes en évaluation, pouvons-nous participer à la recherche de solutions dans ce débat?
- Comment pouvons-nous contribuer plus efficacement à la conciliation des deux objectifs suivants:
 - l'assainissement des finances publiques
 - le maintien, l'amélioration d'objectifs sociaux

La Société québécoise d'évaluation de programmes (SQEP), le Groupe des responsables en analyse et évaluation de programmes (GRAEP) et l'École nationale d'administration publique (ENAP) vous invitent à une journée de discussions sur cette question, axée sur la recherche de solutions visant une plus grande utilité de la contribution de l'évaluation à ce défi de l'heure.

Nous vous attendons à Québec le 16 septembre 1993. Vous recevrez en août prochain une lettre d'invitation renfermant tous les détails de la journée.

II-SESSION COMMUNICATION- ÉCHANGES DU 17 MARS 1993

«Stratégies pour favoriser l'utilisation des résultats de l'évaluation»

Par: Paul Bureau
Ministère de l'Énergie et des Ressources

L'activité organisée le 17 mars dernier, à l'Université Laval a été un franc succès! Cinquante personnes, autant des membres que des non-membres, ont assisté à cette activité de formation et d'échanges dont les quatre personnes-ressources, incidemment toutes membres de la SQEP, étaient: Mmes Lysette Trahan (ministère de la Santé et des Services sociaux), Hélène Johnson (Université Laval), Hélène Aubé (ministère de la Sécurité publique) et Lise Côté (Département de santé communautaire de l'Hôpital Saint-Sacrement).

Le questionnaire d'évaluation auquel un grand nombre a répondu (68 %) confirme que la diversité des stratégies présentées a été grandement appréciée! Merci aux personnes-ressources!

Et merci aux personnes qui, à l'Université Laval et à l'École nationale d'administration publique, ont fait une publicité directe pour l'événement.

La publication de cette activité de formation et d'échanges sera disponible au cours du mois de juin. Surveillez le prochain Bulletin ou communiquez dès maintenant aux numéros suivants pour réserver votre copie:

(418) 528-2218 Télécopieur (418) 644-7617

III- FORUM DU BULLETIN

Réactions des membres de la SQEP

Un des objectifs du bulletin est de faciliter la communication entre les membres de la Société Québécoise d'Évaluation de Programmes. En plus de fournir des informations concernant les activités du domaine de l'évaluation, le bulletin peut stimuler les échanges entre les membres en ce qui a trait aux différentes facettes du travail en évaluation de programme.

À ce niveau, les réactions des membres sont les bienvenues. Sans avoir les visées (et les prétentions!) d'une revue scientifique, le bulletin peut devenir un forum où s'expriment brièvement et sans détour les propositions, les idées et les réactions des lecteurs à l'égard de leur travail en évaluation.

L'actualité regorge de faits qui exercent une incidence directe sur le travail en évaluation de programmes: la réforme en santé, la réforme dans les CEGEPs, l'impact des coupures budgétaires, la rémunération en fonction du rendement chez les fonctionnaires... Jusqu'ici nous avons sollicité des réactions sur certains de ces thèmes; les vôtres seront des plus appréciées!

Les responsables de la rédaction du bulletin.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES (SQEP)

affiliée à la Société canadienne d'évaluation

LE RENOUVEAU DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ET L'ÉVALUATION

Par: Barbara Freedman
CÉGEP Dawson Academic Dean's Office

De toutes les mesures de renouveau de l'enseignement collégial présentées tout récemment à l'Assemblée nationale par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, il en est une qui devrait piquer la curiosité des évaluateurs, des éducateurs et de la clientèle étudiante: l'évaluation systématique des cégeps du Québec. Au cours des 25 dernières années, aucune véritable tradition d'évaluation ne s'est développée dans les cégeps, à l'exception du système d'accréditation dans certains programmes de l'enseignement professionnel. L'institution, dans moins de 4 mois, d'une nouvelle commission d'évaluation de l'enseignement collégial nous amène à nous interroger sur le sens de cette réforme et sur les conditions d'implantation d'une culture de l'évaluation au sein du réseau.

L'ÉVALUATION: À QUELLE FIN?

La lecture du document diffusé par le gouvernement (L'enseignement collégial québécois: orientations d'avenir et mesures de renouveau des collèges pour le Québec du XXI^e siècle) et les séances d'information organisées par le Conseil des collèges sur le développement de mécanismes d'évaluation de programmes, permettent de se faire une idée des grandes orientations que le ministère veut donner à la réforme de l'évaluation:

- 1) En échange d'une plus grande autonomie dans le choix et le développement d'activités d'enseignement, les collèges seront responsables de l'atteinte, par les étudiants, des objectifs d'apprentissage et des standards de performance fixés par le Ministre.
- 2) En accordant aux collèges une autonomie et une responsabilité accrues, le gouvernement attend du milieu collégial qu'il fasse preuve de dynamisme dans l'adaptation de programmes et de services éducatifs qui répondent mieux aux besoins de la société. La demande est de taille et, si on tient compte de la complexité des processus d'apprentissage et d'enseignement et de l'environnement dans lequel ils se situent, il sera primordial

d'aborder l'élaboration d'un mécanisme d'évaluation de la performance avec la plus grande rigueur.

LE MANDAT DE L'ÉVALUATION: COMMENT SERA-T-IL REMPLI?

La nouvelle Commission d'évaluation (formée de trois membres exerçant un pouvoir déclaratoire) aura pour mission d'évaluer les éléments suivants, dans chacun des collèges du réseau:

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, y compris les procédures de sanction des études, et la mise en application effective de ces politiques et procédures;
- les politiques institutionnelles d'évaluation relatives aux programmes d'études et la mise en application effective de ces politiques;
- la mise en oeuvre des programmes d'études établis par la Ministre, compte tenu des objectifs et des standards qui leur sont assignés;
- les objectifs, les standards et la mise en oeuvre des programmes d'études établis par le collège, compte tenu des besoins qu'ils ont pour fonction de satisfaire.

À ce jour, les cégeps ont très peu eu recours à des protocoles formels d'évaluation. Comment s'approprient-ils alors l'expertise nécessaire pour mener à bien l'évaluation? Formera-t-on le personnel permanent pour lui permettre d'assurer le déroulement des opérations ou fera-t-on plutôt appel à des spécialistes de l'évaluation? Une fois l'expertise acquise, comment fera-t-on pour que les communautés collégiales se sentent responsables de leur propre évaluation? S'il est aussi question d'accréditation de programme, alors les enjeux deviennent considérables; comment éviter les embûches d'objectifs d'évaluation mixtes (formative/sommative), pièges dont on sait qu'ils menacent la viabilité de tout système d'évaluation et du programme lui-même. Bref, comment créer une culture d'évaluation dynamique au sein du réseau? Une culture qui favorisera l'atteinte des grands objectifs visés par l'évaluation, à savoir une meilleure scolarisation des Québécois.

OU AIMERIONS-NOUS ÊTRE D'ICI UN, CINQ OU VINGT-CINQ ANS?

La réponse dépend en grande partie de notre manière d'aborder le défi du renouveau des cégeps. Nous arrivons à un tournant de notre histoire et nous avons l'occasion d'utiliser l'évaluation comme instrument de développement des activités d'apprentissage et de réalisation d'objectifs d'éducation. Ne nous faisons aucune illusion sur les défis qui nous attendent; il nous reste à définir, en termes concrets, de nombreux paramètres de l'évaluation des cégeps alors que nous ne nous sommes pas encore mis d'accord sur les objectifs que nous nous proposons d'atteindre. En particulier, il reste à:

- articuler des objectifs d'éducation, conformément aux exigences des collèges, du Ministre et de la société;
- développer des standards de performance en conformité avec les objectifs;
- concilier de stratégies permettant l'atteinte des objectifs d'évaluation à court et long terme (c'est-à-dire séparer le cadre d'évaluation de la "responsabilité" de celui du "développement");
- clarifier les rôles et les responsabilités de tous les intervenants du milieu collégial dans le processus d'évaluation;
- se donner des outils convenables pour la formation et le développement de structures sur lesquelles s'appuiera le dispositif d'évaluation.

Bien plus qu'une fin en soi, l'évaluation commande que l'on s'attaque avec sérieux à ces questions et à bien d'autres, en gardant à l'esprit qu'il s'agit là de l'avenir des cégeps... et de nos professions.

IV - COLLOQUE 1994

Par: Chérif Ferah
Président du comité organisateur
Colloque 1994
Tél.: (418) 691-6803

Comme cela a déjà été annoncé, la SQEP accueillera l'année prochaine la conférence annuelle 1994 de la Société canadienne d'évaluation. C'est dans la ville de

Québec, joyau du patrimoine mondial, capitale des Québécois et Québécoises et de la francophonie en Amérique du nord, qu'aura lieu cet événement.

C'est tout un défi que nous avons à relever: nous voulons d'une part respecter la formule habituelle axée sur des ateliers qui impliquent des participants provenant des provinces canadiennes et, d'autre part, nous voulons ouvrir cette conférence sur le monde de la francophonie et lui donner une dimension internationale.

Récemment un document présentant le but et les objectifs visés par cet événement a été approuvé par votre conseil d'administration. Permettez-moi de vous communiquer les grandes lignes directrices.

- Ce colloque est semblable à celui qu'organise habituellement la Société canadienne d'évaluation et concerne en premier lieu la clientèle canadienne et québécoise. De plus, il est élargi aux pays suivants: les États-Unis, les pays de la francophonie et, selon nos contacts, les pays latino-américains.
- Ce colloque d'envergure internationale sera l'occasion de rassembler les personnes des pays francophones qui s'intéressent à l'évaluation de programmes. Ce colloque doit permettre aux participants d'échanger sur les pratiques évaluatives et l'utilisation des résultats d'évaluation dans leurs pays respectifs.
- Une série d'objectifs ont été identifiés dans une perspective d'échange, d'information, de formation et de participation:

faire le point de façon globale sur la pratique de l'évaluation de programmes et son utilisation comme outil de gestion au sein des différents paliers de gouvernement (national, régional et municipal);

faire le point de façon globale sur la pratique de l'évaluation de programmes et son exploitation au sein des organismes de santé et de l'éducation;

faire le point de façon globale sur l'enseignement et la recherche en évaluation de programmes dans le milieu universitaire;

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES (SQEP)

affiliée à la Société canadienne d'évaluation

présenter l'expérience et l'expertise québécoise et canadienne de l'évaluation de programmes en tant qu'outil de gestion, de recherche et de formation.

Actuellement, nous sommes en train de compléter la comité organisateur et bientôt une campagne de recrutement de bénévoles sera lancée. Nous comptons sur vous cher(e)s membres pour que cet événement soit une réussite.

V- PARUTIONS RÉCENTES

L'éthique en évaluation de programme par Marthe Hurteau, Février 1993.

Il s'agit du compte rendu d'un panel sur l'éthique en évaluation de programmes qui a été tenu dans le cadre de la conférence annuelle de la Société Canadienne d'Évaluation à Ottawa en mai 1992. Les réflexions des divers intervenants ont été reproduites et publiées sous la forme d'une monographie.

Vous pouvez obtenir ce document en le commandant au Responsable des monographies, Département de mesure et évaluation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Sainte-Foy, Québec, G1K 7P4 (coût de 4,00 \$ plus 1,00 \$ pour frais de poste et de manutention). Le chèque doit être fait à l'ordre de l'Université Laval.

Hurteau, Marthe. L'éthique en évaluation de programmes. Département de mesure et évaluation, Université Laval, février 1993.

La qualité des soins et services: un cadre conceptuel par Yvon Brunelle, février 1993.

Cette nouvelle parution propose une réflexion sur la nature, la mesure et les critères d'appréciation de la qualité au sein du secteur de la santé et des services sociaux. À partir d'une définition de la qualité tenant compte à la fois de la structure (les conditions), du processus (les façons de faire) et des résultats obtenus, l'auteur énumère six balises permettant de rendre compte de la qualité des services. De plus, une réflexion est proposée sur ce que la qualité n'est pas, sur les liens entre la qualité et le rationnement des services ainsi que sur la qualité en tant qu'outil et enjeu du développement.

On peut se procurer ce document auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la Planification et de l'évaluation, Service de l'évaluation de la couverture et de la qualité des services.

Brunelle, Yvon. La qualité des soins et services: un cadre conceptuel. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation, Service de l'évaluation de la couverture et de la qualité des services, février 1993.

Les propositions de soutien familial: une alternative au placement des jeunes? par Louise Garant, novembre 1992

Cette autre publication du MSSS porte sur l'efficacité de certains programmes d'intervention auprès des familles. L'auteure propose un tour d'horizon de la documentation québécoise et américaine, plus particulièrement des recherches évaluatives réalisées à ce jour dans ce domaine. Chacun des trois chapitres de ce document examine tour à tour les grandes tendances sociales, les programmes d'intervention de crise et les programmes de prévention. Des pistes de recherches, de réflexion et d'action sont apportées.

On peut se procurer ce document auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation, Service de l'évaluation - prévention et services communautaires.

Garant, Louise. Les propositions de soutien familial: une alternative au placement des jeunes? Service de l'évaluation - prévention et services communautaires, novembre 1992. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation, Service de l'évaluation - prévention et services communautaires, novembre 1992.

Méthodologie de recherche scientifique. Vocabulaire et lexique Anglais-français par E. Richard Pigeon.

Un ouvrage de référence utile qui présente une brève définition ainsi que la traduction de 300 termes reliés à la méthodologie de recherche. Publié aux Éditions de la Chevalière Inc. et vendu au prix de 15,95 \$.

VI- ANNONCE

OFFRE D'EMPLOI

L'équipe du bulletin a appris qu'un poste d'agent de programme (Program officer) à l'unité d'évaluation du Centre de Recherche sur le développement international est présentement ouvert. Le travail consiste principalement à mener des évaluations, maintenir un système d'informations pour générer et utiliser l'information produite par les évaluations et fournir une assistance technique pour les devis et l'application des évaluations. Parmi les qualifications requises on demande une scolarité de deuxième cycle dans les sciences sociales ou dans un des champs multidisciplinaires reliés au travail du Centre ainsi que cinq années d'expérience en évaluation de programme ou dans une discipline reliée.

Pour plus de renseignements, vous êtes prié(e)s de communiquer avec Terry Smutylo, Chef, Unité d'Évaluation, Corporate Affairs and Initiatives Division, International Development Research Centre (IDRC), C.P. 8500, Ottawa, Ontario, K1G 3H9 (Tél.: (613) 236-6163, poste 2345; FAX (613) 563-24761.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SQEP

La Société a pour but de regrouper les personnes intéressées par l'évaluation de programmes au Québec en vue de faire progresser cette fonction de gestion.

Les objectifs

- Permettre aux personnes intéressées par l'évaluation de programmes d'échanger entre elles;
- Contribuer au développement de l'évaluation de programmes notamment en encourageant la recherche et la formation;
- Constituer un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenants en évaluation de programmes au Québec;
- Prendre position sur des questions touchant l'évaluation de programmes.

Le bulletin

Le bulletin de la SQEP est publié par la Société québécoise d'évaluation de programmes et est distribué gratuitement à tous les membres de la SQEP. Les articles publiés ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'Éditeur ni celle de la Société québécoise d'évaluation de programmes.

Vous pouvez faire parvenir vos articles et commentaires à:

Michel Perreault
Centre de psychiatrie communautaire
Hôpital Douglas
6875, boulevard Lasalle
Verdun (Québec)
H4H 1R3

Les membres du Comité du Bulletin

Colette Boucher
Michel Perreault
Alain Saucier

Le bureau

Les membres du bureau de la Société sont pour l'exercice 1992-1993:

- Présidente: Danielle Cornellier (514) 598-4325 (Montréal)
- Vice-président: Cherif Ferah (418) 691-6803 (Québec)
- Secrétaire: Denyse St-Jean (418) 658-5782 (Québec)
- Trésorière: André Gagné (418) 724-1557 (Québec)

COMMENT DEVENIR MEMBRE DE LA SQEP

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription que vous pouvez obtenir à l'adresse indiquée plus bas ou en téléphonant à monsieur Paul Bureau au (418) 528-2258. Les coûts sont de 65,00 \$ pour devenir membre régulier (35,00 \$ pour les étudiants à temps complet). L'inscription à la SQEP assure, dans un même temps, l'inscription à la Société Canadienne d'Évaluation sans frais supplémentaires.

Correspondances avec la SQEP

SQEP
C.P. 605, succursale Haute-Ville
Québec
G1R 4S2

INVITATION À SOUMETTRE VOS ARTICLES ET COMMENTAIRES

Le bulletin du SQEP a pour principaux objectifs de faciliter la communication entre les membres et de fournir de l'information sur les activités de la SQEP. Dans ce contexte vous êtes invité(e)s à soumettre: vos impressions, vos réactions, vos réflexions ou toute autre information sur vos activités et pratiques évaluatives!

Michel Perreault
Responsable du bulletin